

SOUTENEZ-NOUS !

VOS AVANTAGES FISCAUX

IMPÔT SUR LE REVENU

Déduisez 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE

Déduisez 75% du montant de votre don, avec un plafond de 50 000€.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Déduisez 60% du montant de votre don, dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires HT ou jusqu'à 10 000€ pour les TPE/PME.

NOS 5 PRINCIPES FONDATEURS

1. FRATERNITÉ

Nous agissons selon une culture de la rencontre fondée sur notre expérience de terrain. Tous les acteurs de JRS France accueillent et accompagnent, telles qu'elles sont, les personnes déplacées de force dont ils respectent la liberté, la culture et la situation. Ils acceptent de ne pas tout comprendre de leur histoire.

2. PARTENARIAT

Grâce à la concertation et la collaboration avec des associations et institutions expertes, nous agissons plus efficacement.

3. DIVERSITÉ

Nous assumons chacun nos identités et nos convictions personnelles, non pas en gommant nos différences, mais en les acceptant et en les respectant.

4. HUMILITÉ

L'action de JRS France est mise en œuvre par un réseau de bénévoles et salariés, conscients de leurs limites et de la modestie de leur action.

5. INNOVATION

Nous sommes attachés à la logique d'innovation, et sommes sans cesse à la recherche de nouvelles pistes pour l'accompagnement, le service et la défense des droits des personnes déplacées de force.

La relecture d'expériences est un moyen fondamental pour reconnaître les réussites comme les échecs et ajuster nos décisions.



MERCI À CELLES ET CEUX QUI NOUS SOUTIENNENT



FONDATION LCL



LA FONDATION NOTRE DAME

Fondation Groupe Adecco

Mansart's

JRS FRANCE - 12 RUE D'ASSAS - 75006 PARIS

SECRETARIAT@JRSFRANCE.ORG - 01 44 39 48 19 - WWW.JRSFRANCE.ORG

f JRS.FRANCE @JRS_FRANCE

 JRS France
accompagner · servir · défendre

conception graphique : www.agencepourquoipas.com / crédits photos : © Jawad ALLA-ZKANI, © Pauline Blain / février 2019

ÊTRE AUX CÔTÉS
DES RÉFUGIÉS

 JRS France
accompagner · servir · défendre



Je n'ai pas rencontré des réfugiés, mais j'ai rencontré des hommes et des femmes. J'ai passé du temps, non pas avec des réfugiés, mais avec Mamadou, Mohamed, Sophie, Dédé... »

Sophie, participante au programme JRS Jeunes

JRS France (Jesuit Refugee Service) lutte contre l'isolement et l'exclusion sociale des demandeurs d'asile et des réfugiés. Notre vocation est de les accueillir, de les servir et de défendre leurs droits. Notre accompagnement est basé sur la rencontre personnelle. Notre objectif est une intégration réussie qui repose sur quatre piliers incontournables : logement décent, apprentissage du français, ouverture à la culture d'accueil et reconnaissance du droit culturel, et accompagnement dans la recherche d'une formation ou d'un emploi.

Au-delà de cette mission d'accompagnement, l'association défend les droits des demandeurs d'asile et des réfugiés grâce à un programme de plaidoyer, au niveau national et européen.

Chaque jour, tous les acteurs de JRS France déploient nos actions de terrain dans 42 villes en France et montrent que la rencontre efface la crainte de l'étranger au profit de la confiance et de la fraternité.

L'association est soutenue par la Fondation JRS France, sous égide de la Fondation Caritas, créée par le Secours Catholique.

POUR QUI ŒUVRONS-NOUS ?

Nos programmes s'adressent aux majeurs isolés, homme ou femme, demandeurs d'asile ou réfugiés. Ces personnes ont fui leur pays pour échapper aux guerres ou aux persécutions.

NOS PROGRAMMES

Chaque jour, les bénévoles et salariés de JRS France agissent ensemble pour mettre en œuvre des programmes centrés sur l'action de terrain et la culture de la rencontre, sans distinction sociale, ethnique ou religieuse.



OUVRIR SA PORTE

ACTIF AU NIVEAU NATIONAL DANS 42 ANTENNES

Le programme propose une hospitalité et un hébergement provisoire et gratuit au sein d'un réseau de familles ou de congrégations religieuses pour des personnes dont la demande d'asile est en cours de procédure et qui sont laissées à la rue, faute de place dans le Dispositif National d'Accueil. Cette hospitalité a une durée maximum de 9 mois, avec un changement de famille toutes les 4 à 6 semaines. Le suivi est assuré par un accompagnateur, lien indispensable avec la famille d'accueil.



LE PARI DE LA RÉCIPROCITÉ

ACTIF À PARIS, DIJON, CLERMONT-FERRAND, NANTES, MARSEILLE ET LIMOGES

Le programme permet à des jeunes (ou moins jeunes), qu'ils soient demandeurs d'asile, réfugiés, étudiants ou jeunes professionnels français, de se rencontrer autour d'activités créatives qu'ils co-animent sur un pied d'égalité. Les membres sont ainsi acteurs d'un programme qu'ils construisent ensemble. En favorisant le "Faire avec" plutôt que le "Faire pour", l'association leur permet de reprendre confiance en eux et en la vie, et fait ainsi le pari de la réciprocité.



LA JOIE D'APPRENDRE

ACTIF À PARIS

Pour contribuer à l'intégration sociale, professionnelle et culturelle des demandeurs d'asile et des réfugiés, JRS France propose un programme d'apprentissage du français avec une pédagogie différenciée et un nombre restreint d'étudiants par cours, afin de permettre une attention spécifique à chacun.



SE LOGER, SE FORMER, TRAVAILLER

ACTIF À PARIS

Le programme propose aux réfugiés un accompagnement individuel pour se préparer à la recherche d'emploi ou de formation grâce au concours de partenaires spécialisés dans les ressources humaines. Les accueillis sont également accompagnés dans une recherche de solution de logement.



INNOVER AVEC LES ACTEURS DU MONDE RURAL

ACTIF EN LIMOUSIN

Ce programme pense la ruralité comme un lieu d'ouverture et de possibilités pour des demandeurs d'asile et des réfugiés qui le souhaitent via de courts séjours en famille, pour se reposer, découvrir un métier et pouvoir se projeter. Le programme soutient les demandeurs d'asile déjà présents en milieu rural et accompagne les antennes JRS France sur cette thématique.



ORIENTER, CONSEILLER, DÉFENDRE

ACTIF À PARIS ET NANTES

Un accompagnement individuel et bienveillant est proposé pour réaliser les démarches administratives et juridiques : aide à l'enregistrement d'une demande d'asile, préparation du dossier à l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides, défense à la Cour Nationale du Droit d'Asile, obtention de visas et de titres de séjour, rapprochement familial, droit à la domiciliation...



FAIRE ÉVOLUER LES DROITS ET LES MENTALITÉS

L'accès effectif au travail, à l'hébergement, à l'apprentissage de la langue du pays d'accueil, à la formation professionnelle et à la protection, constitue les principaux axes du plaidoyer de JRS France. Ce plaidoyer se concrétise par des propositions au niveau législatif, des débats et des rencontres avec les pouvoirs publics, les associations et les institutions pour coordonner des actions conjointes.

AGISSEZ À NOS CÔTÉS !

>> REJOIGNEZ NOS BÉNÉVOLES

Engagez-vous au sein d'un programme JRS, en devenant famille d'accueil, accompagnateur, coordinateur d'antenne, animateur, répétiteur de français... Renseignez-vous auprès de votre antenne régionale ou en contactant le secrétariat de JRS France : 01 44 39 48 19 - secretariat@jrsfrance.org

>> ADHÉREZ GRATUITEMENT

Pour rejoindre notre communauté et faire parler de nous, adhérez gratuitement à notre association sur www.jrsfrance.org

VOTRE DON, UN SOUTIEN

POUR LES DEMANDEURS D'ASILE ET RÉFUGIÉS

Nous soutenir financièrement, faire un legs ou une donation ou bien opter pour le mécénat en tant qu'entreprise, tout est possible ! Pour plus d'informations, contactez notre responsable Relations Donateurs, Partenariat et Mécénat : marine.richard@jrsfrance.org

Merci de renvoyer ce coupon de soutien avec votre don à : JRS France - 12 rue d'Assas - 75006 Paris.

♥ OUI, je souhaite faire un don à JRS France

Je souhaite recevoir un reçu fiscal :

par email, à cette adresse :

Merci, cela nous aide à réduire nos frais de fonctionnement

par courrier :

Mme Mlle M.

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél

Je règle :

- par chèque à l'ordre de JRS France (déduction de 66% du montant de votre don)
- par chèque à l'ordre de la Fondation JRS France, pour un don déductible de l'impôt sur la fortune immobilière (déduction de 75% du montant de votre don)
- en ligne sur www.jrsfrance.org
- Je souhaite recevoir des nouvelles de JRS France par email
- Je souhaite recevoir la documentation "Legs et donations"

<input type="radio"/> 30€ soit 10,20€ après déduction fiscale	<input type="radio"/> 50€ soit 17€ après déduction fiscale	<input type="radio"/> 120€ soit 40,80€ après déduction fiscale	<input type="radio"/> 300€ soit 102€ après déduction fiscale	<input type="radio"/> Autre montant <input type="text"/>
--	---	---	---	---

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant, sur simple demande écrite, à adresser à : JRS France - 12 rue d'Assas - 75006 Paris. JRS France s'engage à ne communiquer vos coordonnées à aucun autre organisme.

